

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1907)
Heft: 89

Artikel: Nettoiement du Sol
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-257059>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

lui confiaient un ballot de linge ou trois mesures de noix pour remettre le long de son chemin aux gens de Saint-Menoux ou à ceux de Moulins.

— Alors, mon pé Cornu, vous voyez, on pense encore à vous. Mais vous n'oubliez pas la commission ! Vous ne ferez pas comme la dernière fois où vous l'avez traînée six jours dans votre voiture !

Le pé Cornu prenait à pleines mains sa barbiche roasse qui allongeait encore son menton pointu, la tirait deux ou trois fois. C'était sa façon à lui de consulter sa mémoire, et sans doute, elle lui réussissait, car invariablement, après ce manège, il répondait :

— L'autre fois ?... L'autre fois ?... Ah ! oui, je me souviens... C'était pas ma faute. On m'avait fait boire tant de *gnioles* le long de mon chemin !

* * *

Le père Cornu appelait « gniole » un petit verre de n'importe quoi. Rhum, marc, cognac, curaçao ou prunelle, tout était bon, qui grattait le gosier en descendant.

Ah ! certes, s'il n'en avait pas tant avalé en sa vie, de verres de « gniole », il n'en aurait pas été réduit à l'attelage minable qu'il avait maintenant.

Il avait connu les jours de splendeur qui auraient pu être des jours de fortune. Il y a vingt ans, avant qu'on ne construisît le chemin de fer économique de Moulins à Cosne, le père Cornu était un joyeux postillon.

Tout le trafic qui se faisait entre Moulins, Saint-Menoux, Ygrande, Bourbon et Cosne lui passait entre les mains. Trois fois par jour ses courriers quittaient respectivement les gares de Moulins et de Cosne pour se saluer d'un claquement de fouet sonore lorsqu'ils se croisaient sur la grande route.

Quiconque avait affaire entre ces deux pays empruntait forcément une des voitures du père Cornu.

Les beaux départs d'été, quand de tous les coins de France, les goutteux et les rhumatisants affluaient vers les eaux bienfaites de Bourbon-l'Archambault ! Les belles voitures, bien pleines, de l'intérieur à l'impériale, et jusque sur le siège du cocher !

Tout le long du chemin, la mèche du père Cornu accompagnait les grelots des chevaux. Et aux monnaies, pour tromper l'impatience des malades, leur faire oublier les secousses que les ornières imprimaient à leurs membres douloureux, l'homme à la barbiche rousse savait un tas d'histoires.

Ah ! on ne s'ennuyait pas à côté de lui. Seulement, à tous les cabarets, le père Cornu avait une commission. Les chevaux le savaient, ralentissaient l'allure sans avoir besoin d'y être invités. Le conducteur passait les guides à celui des voyageurs qui se trouvait le plus près de lui.

— N'arrêtez pas, c'est inutile ! Dans trois secondes je suis de retour. Deux mots seulement à dire à la patronne.

Et, en effet, il n'avait que deux mots à dire. La porte de l'auberge poussée, il clamait :

— Eh ! la mère, une gniole !

Ordinairement, le verre était servi. Le père Cornu lançait, pour ainsi dire, le tord-boyau dans l'entonnoir toujours avide qui s'ouvrait entre sa barbiche et sa moustache, claquait sa langue... et repartait sans fermer la porte.

— Hein, ça n'a pas été long !

Sans doute, mais ça recommençait à toutes les branches de genièvre accrochées au-dessus des portes.

Et c'est ainsi que tout l'argent qui entrait dans ses poches s'en allait par ses lèvres.
(A suivre.)

Nettoieinent du Sol

Façons culturales à donner aux terres après la moisson

Les plus grands ennemis de l'agriculture sont les plantes adventices ; elles ruinent le sol en s'emparant de la meilleure partie des éléments nutritifs qu'il contient, au détriment des plantes cultivées.

Un exemple demeuré célèbre de la nuisance nuisible qui distingue ces herbes se trouve dans l'ouvrage bien connu, publié en 1884 par M. Georges Ville, sous ce titre suggestif : « Le propriétaire devant sa ferme délaissée ». Quand le créateur de la doctrine des engrais chimiques voulut appliquer sur son vaste domaine du « Grand Gilbartant » (Seine et Marne), les principes déduits par lui de ses expériences du Muséum et du champ de Vincennes, il trouva un obstacle, dont il ne soupçonnait pas la gravité, dans l'invasion de ses récoltes par les mauvaises herbes. Il dut complètement changer les riches rotations qu'il voulait organiser et concentrer tous ses efforts sur la destruction des plantes adventices qui étouffaient les céréales.

Pas d'agriculture possible sans nettoyage du sol.

Avec les instruments dont dispose aujourd'hui le cultivateur, il peut obtenir ce résultat sans recourir à la jachère, à moins de cas tout à fait exceptionnel. Avec des moyens assurés de fertilisation qui résident dans l'emploi rationnel des engrais chimiques la jachère n'a plus de raison d'être, surtout à une époque où la concurrence étrangère nous oblige à pousser au maximum la production du sol, en vue d'abaisser les prix de revient.

Les herbes nuisibles les plus répandues sont : les chardons, les lierons, puis les brômes, les renouées, enfin les chrysanthèmes ou marguerites, les coquelicots et les bluets.

Les chardons ont le très grave inconvénient de produire des graines volantes, que le vent peut transporter dans toutes les directions et sur les terres les plus soigneusement entretenues.

L'administration prend bien des arrêtés ordonnant leur destruction, mais ils restent lettre morte en présence de l'indifférence et de l'incurie des cultivateurs, dont il est fort peu aisé, d'ailleurs, de contrôler les opérations.

Pour préparer convenablement les terres avant leur ensemencement, nous avons à notre disposition des procédés très simples, qu'il suffirait de mettre en pratique, pour obtenir non pas l'absence complète de mauvaises herbes, mais leur réduction à une quantité assez minime pour ne pas nuire d'une manière appréciable aux récoltes.

Ces procédés consistent non pas seulement en labours de déchaumage, préconisés généralement, mais en une suite d'opérations, parmi lesquelles il en est une qui s'en rapproche beaucoup et qui a pour but de favoriser la germination des mauvaises graines qui infestent les champs ; ces mau-

vaises graines ont presque toujours un volume très petit, d'où il résulte qu'elles ne peuvent germer dans le sol qu'à une profondeur de 0 m. 02, à 0 m. 03 au plus.

Or, on ne peut guère prendre avec une charrue ou même un polysoç, moins de 0 m. 07 ou 0 m. 08 d'épaisseur, profondeur obtenue communément, quand on fait des labours de déchaumage, exécutés immédiatement après la moisson. En examinant bien ce qui se passe quand on opère de cette façon, on voit que les graines des herbes adventices, se trouvant à 0 m. 08 de profondeur, il leur est matériellement impossible de germer. On n'ignore pas, en effet que quelle que soit la nature d'une graine, il lui faut pour germer, les trois conditions suivantes :

1. Une certaine quantité de chaleur ; 2. une certaine quantité d'humidité ; 3. une certaine quantité d'air.

Si la graine que l'on veut détruire, a un assez fort volume on pourra sans inconvénient l'enterrer à une assez grande profondeur. Les fèves, les haricots, par exemple, sont enterrés plus profondément que les petits pois et les radis, dont les graines sont plus petites.

L'opération que nous avons en vue et qui se rapproche beaucoup du labour de déchaumage, exécuté au moyen de la charrue, consiste à faire emploi d'un instrument spécial : « scarificateur, pocheur, ou cultivateur ». Cet instrument, conduit par deux, trois et même quatre animaux, suivant sa grandeur d'action, et les terrains où il doit fonctionner, ne fait qu'écraser la surface du sol qui devient suffisamment meuble pour fournir aux mauvaises graines un milieu convenable à leur germination. On comprend que ce déchaumage s'effectue dans tous les cas, beaucoup plus rapidement qu'avec la charrue.

Quinze jours ou trois semaines après ce premier travail, toutes ou presque toutes les graines qui se trouvaient à la surface du sol ont germé et acquis un certain développement ; si à ce moment on vient à pratiquer un second déchaumage ou labour léger, on enterrera, non plus des graines qui auraient pu conserver toutes leurs facultés germinatives jusqu'au moment où la charrue les aurait ramenées à la surface, c'est-à-dire après une période de dix-huit mois à deux ans ; mais bien des jeunes plantes grêles, chétives, qui seront bientôt détruites par le seul fait de leur déplacement et de leur enfouissement par la charrue.

Vienne le printemps, nous sèmerons les céréales de printemps sur vieux labours, au scarificateur, d'abord, parce que les céréales aiment une surface bien meuble et un fond ferme ; ensuite, parce qu'en agissant ainsi, nous ne ramènerons point à la surface des mauvaises graines qui, cette fois, saliraient nos céréales.

Au mois d'avril et mai, dans le Nord, plus tôt dans le Midi, on hersera les blés, avoines et orges afin de détruire les mauvaises herbes sans trop endommager la plante cultivée. Ces hersages auront, en outre, l'avantage de briser la croûte formée à la surface, d'aérer le sol, de le rendre plus spongieux et de donner une nouvelle vigueur aux plantes, tout en provoquant le tallage.

Les plantes sarclées d'automne et de printemps : colza, fèves, betteraves, pommes de terre, maïs etc.... seront traitées suivant les règles les plus propres à la destruction des herbes adventices.

Par cet ensemble et cette suite d'opérations, au bout de deux ou trois ans, les

plantes adventices, qui vivent au détriment de la richesse du sol, deviendront fort rares dans les champs ainsi nettoyés, quoique y restant toujours comme témoignage irrécusable de la malédiction divine qui frappa nos premiers parents.

Comme conséquence de cette pratique, on obtient : la réduction considérable du nombre de labours, le nettoyage plus parfait du sol et l'augmentation notable des récoltes.



Poignée d'histoires

Une agréable corvée militaire.

Si Grefeld possède ses « hussards danseurs », Berlin a depuis longtemps ses *Vortänzer*. Les deux lieutenants désignés chaque année pour remplir jusqu'à la fin de l'hiver ces fonctions assez délicates sont choisis presque toujours parmi les jeunes gens les plus aristocratiques, c'est-à-dire les gardes du corps et le 1^{er} de la garde à pied. Ces *Vortänzer* sont, à proprement parler, des conducteurs de cotillon ; mais leurs attributions, plus compliquées et de plus longue durée qu'en d'autres pays, exigent de leur part une endurance peu commune. En effet, ce n'est pas aux seuls bals de la cour que se limite leur intervention ; ils remplissent leurs fonctions — il s'agit là d'une obligation protocolaire — à toutes les fêtes données par les dignitaires de la cour, les ministres, les ambassadeurs, etc., etc. Leur mission consiste à régler tous les détails, à ouvrir le bal — avec une princesse quand il en existe une, sinon avec une dame d'honneur de l'impératrice, — à conduire le cotillon, puis à mener la ronde finale clôturée par la révérence devant le couple impérial. Pendant la durée de ces fonctions, pour lesquelles ils sont désignés par l'empereur en personne, ces deux jeunes officiers sont dispensés de tout service.

Un Match colossal.

Une course extraordinaire entre deux quatre-mâts vient d'avoir lieu sur une distance de 14.790 milles courus à travers les océans Pacifique, Indien et Atlantique.

Deux vires étant en charge à Honolulu, ville principale des îles Havaï, en Océanie, avaient trouvé du fret pour Philadelphie aux Etats-Unis.

Ils trouvèrent le moyen d'achever ensemble leur chargement et ils appareillèrent à la même marée.

Durant plusieurs jours les deux voiliers toutes voiles dehors, naviguèrent de conserve, ne se perdant pas de vue, luvoyant suivant les mêmes bordées, mettant la même voilure. Puis survinrent des tempêtes et, une nuit les voiliers se séparèrent.

Durant plusieurs ouragans ils furent éloignés l'un de l'autre et ne se retrouvèrent que quelques centaines de milles plus loin.

Enfin les équipages des deux quatre-mâts rivalisèrent si bien d'ardeur à vouloir s'attribuer la première place dans ce match que les deux navires arrivèrent ensemble en vue des côtes américaines et entrèrent à même minute dans l'estuaire de la Delaware, rivière sur laquelle est le port de Philadelphie.

Cette surprenante conclusion d'une lutte qui dura trois mois a vivement passionné le monde maritime tant en Amérique qu'en Angleterre.

Elle est presque sans précédent dans les annales maritimes des deux continents.

Un nouveau Dieu africain.

L'alcoolisme n'est pas seulement un des plus effroyables vices des nations civilisées. Il sévit aussi chez les sauvages, mais nous devons dire, à leur décharge, que ces derniers sont en droit de nous reprocher d'avoir fait pénétrer chez eux l'amour de l'alcool, et de l'alcool de la qualité la plus mauvaise et la plus funeste.

Dans son dernier voyage sur le continent africain, le fameux explorateur anglais, Joseph Thomson, prit une photographie d'un monument bizarre. Cet édifice, de plusieurs pieds de hauteur, était composé d'une quantité de bouteilles de gin, importées par ses compatriotes chez les nègres. Ceux-ci, qui avaient reçu cet alcool, en échange de défenses d'éléphants, avaient amoncelé sur la place de leur village les bouteilles de poison anglais, après en avoir ingurgité le contenu.

L'explorateur, dans le récit qu'il fit de son voyage, à la Société royale de Géographie de Londres, rapporte que cette pyramide s'élevait tous les ans. Au fur et à mesure que les nègres recevaient du gin, ils se réunissaient autour de ce monument bizarre, et après des invocations et des prières, ils vidaient jusqu'à la dernière goutte les bouteilles, qu'ils rejetaient ensuite sur l'édifice.

Certains chefs même ne avaient devant leur case, de semblables pyramides et ils étaient d'autant plus honorés de leurs sujets que les bouteilles étaient plus nombreuses. L'estime des noirs se mesurait à la hauteur du monument des bouteilles de gin !

Mettons-nous tous

à quatre pattes.

Avez-vous gardé de votre enfance, l'habitude de marcher à quatre pattes ? Non, n'est-ce pas ? Et vous vous en vantez. Eh bien, cher monsieur, vous avez tort ; chère madame, il faut vous y remettre. Jean-Jacques Rousseau faisait de la bonne vie naturelle des peintures si attrayantes que Voltaire lui écrivait : « Vous me donnez l'envie de marcher à quatre pattes. » Et Voltaire voulait rire. S'il avait réellement marché à quatre pattes, il eût peut-être prolongé son existence, qui ne dépassa guère quatre-vingt quatre ans.

C'est du moins ce que prétendait un certain nombre de médecins anglais qui ont inventé ce traitement facile à suivre, même en voyage. Une bonne séance de trot à quatre pattes autour de la chambre, en sortant du lit, et au moment d'y rentrer : vous voilà guéri d'une foule de maladies. Les pharmaciens qui la trouvent mauvaise !

L'argument, c'est que nous devons nous retremper dans nos origines ; une partie de nos maux proviennent de la fausse position prise par nos organes depuis que nous avons quitté l'habitude de nos ancêtres !



Etat civil

DE
PORRENTROY

Mois d'août 1907

Naissances.

Du 1. Bernard Renée Elisa, fille de Charles, vétérinaire, de Châtelat, paroisse de Sornetan,

et de Sophie Héïène née Chopard. — Du 3. Queloz Charles Victor Joseph, fils de Charles, journalier, de St-Brais, et de Emélie née Amez. — Du 7. Schindler, enfant mort-né, de Alexandre, monteur de boîtes, de Röttenbach, et de Alexine née Liengme. — Du 9. Kauffmann Marguerite Emélie, fille de Ernest, boulanger, de Waiblingen, Wurtemberg, et de Marie Amélie née Rogarth. — Du 10. Amweg Lucie Emma, fille de Emile, monteur de boîtes, de Vendlin-court, et de Cécile née Rérat. — Du 13. Feldmeier, enfant mort-né, de Jacques, entrepreneur, de Epiquerez, et de Marie née L'hoste. — Du 16. Coppi Adèle Albertine, fille de Raphaël, étameur, de Quarna-Sotto, Novare (Italie), et de Maria née Farine. — Du 16. Guélat Madeleine Berthe Claudine, fille de Louis, menuisier, de Bure, et de Berthe née Grimatre. — Du 17. Ribaut Ulysse Germain Fernand, fils de Ernest, monteur de boîtes, de Montvoix, commune d'Ocourt, et de Maria née Guenin. — Du 18. Amstad Willy Robert, fils de Gottfried, technicien, de Beckenried, et de Alice née Kenel. — Du 21. Rezzonico Rosa, fille de Salvatore, maçon, de Pedrinato, Tessin, et de Isolina née Bettosini. — Du 21. Bonvallat Jeanne Maria, fille de Joseph, menuisier, de Miécourt, et de Julie née Pheulpin. — Du 25. Bauley Carmen Marcelle Louise, fille de Léon, graveur, de Loulans-les-Forges, Haute-Saône, et de Joséphine née Salm. — Du 25. Caffot Roger Georges Louis, fils de Georges, employé de banque, de Réclère, et de Marthe née Héche. — Du 25. Gassmann Pierre René, fils de Paul, commis postal, de Charmoille, et de Marguerite née Richard. — Du 31. Spinèdi Ida Herminia, fille de Charles, maçon, de Salorino, Tessin, et de Catherine née Ferrari.

Mariages.

Du 3. Nicol Louis Xavier, horloger, de Porrentruy et Mettey Rose Fanny, de Présentevilliers, Doubs (France). — Coppi Raphaël Fernand, étameur, de Quarna-Sotto, Novare (Italie) et Farine Maria, servante, de Courroux.

Décès.

Du 3. Lavalette Célestine née Darosier, horlogère, de Héricourt, née en 1864. — Du 5. Chavanne Victoire née Froté, ménagère, de Porrentruy, née en 1830. — Du 5. Plüss Jacob, monteur-électricien, de Vordemwald, né en 1881. — Du 12. Wynistorf Jean Ernest, employé, de Oberbourg, né en 1877. — Du 14. Pétignat Eugène, ancien directeur du gaz, de Miécourt, né en 1833. — Du 14. Amweg Lucie Emma, fille de Emile, de Vendlin-court, née en 1907. — Du 15. Bassot Alexandre, graveur, de Villefranche, né en 1844. — Du 29. Monin Pierre Edouard, instituteur retraité, de Buix, né en 1832. — Du 31. Garressus Rosalie, de Trévillers, Doubs (France) née en 1853.

Passe-temps

Solutions du N° du 8 septembre 1907.

Devises : Brochet.

La lettre G.

Devises

Dieu sans moi n'existerait pas. Je suis très utile au déisme. Lecteur si tu veux me trouver, il faut des Indes m'enlever ?

Je vous sers la nuit quand vous voulez sortir. Tâchez de me deviner ?

Aux humains tous les jours je rends mille services. Et nul ne vous dira qui je suis sans se servir de moi ?

Editeur-imprimeur G. MORITZ, gérant.